



Rénovation de l'enquête emploi en Guadeloupe

Un taux de chômage de 23,7 % en moyenne en 2014

En 2014, la Guadeloupe est le département français d'Amérique (DFA) où le chômage est le plus élevé. Les jeunes et les femmes sont les plus touchés par le chômage. En termes de taux d'activité et d'emploi, le territoire s'intercale entre la Guyane et la Martinique. Il en est de même pour les inégalités hommes femmes sur le marché du travail. Sans atteindre les écarts observés en Guyane, les femmes guadeloupéennes restent plus pénalisées que les femmes martiniquaises

Pierre-Eric Treyens, Maud Tantin Machecler, Insee

En 2014, 63,3 % des Guadeloupéens sont actifs. Ce taux est supérieur à celui de la Guyane (59,6 %) et inférieur à celui de la Martinique (65,4 %). Les hommes guadeloupéens sont plus actifs que les femmes (66,9 % contre 60,3 %) alors que les écarts sont plus faibles tant en Martinique qu'en métropole. Néanmoins, les inégalités restent moins marquées qu'en Guyane où l'écart est de près de 15 points. Le faible taux d'activité des moins de 25 ans, avec seulement un jeune sur quatre en activité, s'explique principalement par le taux de scolarisation élevé dans cette tranche d'âge.

Les jeunes et les femmes sont les plus touchés par le chômage

En 2014, pour la première fois, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) (*Définitions*) dans les DOM est évalué comme en métropole, tout au long de l'année et non plus uniquement sur le second trimestre. Il s'élève en moyenne annuelle à 23,7 % en Guadeloupe chez les 15 ans ou plus. Non seulement ce taux est largement plus élevé que celui observé en France métropolitaine (9,9 %), mais il place la Guadeloupe au-dessus de la Guyane (22,3 %) et surtout de la Martinique (19,4 %). Ce taux de chômage ne peut être comparé directement avec le dernier taux publié en raison des changements de méthodes (*Méthodologie*).

La Guadeloupe compte, en moyenne, au cours de l'année 2014, 38 300 chômeurs pour une population active de 160 300 personnes. Plus qu'en métropole et que dans les autres DFA, l'âge est un des facteurs les plus discriminants

face au chômage. Ainsi, 56,3% des moins de 25 ans sont au chômage en Guadeloupe contre 50,6 % en Martinique et 40 % en Guyane. Comme pour l'activité, la situation des femmes est plus précaire que celle des hommes avec un écart de 3,5 points. Ce chiffre reste néanmoins largement inférieur à l'écart observé en Guyane (11,7 points) mais légèrement supérieur à celui observé en Martinique (0,9 point).

Le diplôme reste la protection la plus efficace contre le chômage. Les Guadeloupéens diplômés du supérieur sont nettement moins touchés par le chômage que les bacheliers, les titulaires d'un BEP ou d'un CAP et surtout que ceux qui n'ont aucun diplôme.

1 63 375 Guadeloupéens sans emploi souhaitent travailler

Chômage et halo autour du chômage en Guadeloupe (en nombre)

Personnes sans emploi souhaitant ou cherchant activement un emploi : 63 375	Chômeurs au sens du BIT : 38 342	
	Inactifs dans le halo : 25 033	En recherche d'emploi mais non disponible : 3 000
Dont :	Disponible mais sans recherche d'emploi : 13 823	
	Non disponible et sans recherche d'emploi : 8 210	

Champ : Guadeloupe, 15 ans ou plus.
Source : Insee, Enquête Emploi 2014.

63 375 personnes sans emploi souhaitent travailler

En Guadeloupe, parmi les 93 100 personnes inactives au sens du BIT, 26,9 % souhaitent trouver un emploi (25 033) sans pour autant être considérées comme chômeurs au sens du BIT : elles constituent le halo autour du chômage. Si l'on additionne les 38 342 chômeurs aux 25 033 individus appartenant au halo, la Guadeloupe compte 63 375 personnes sans emploi souhaitant travailler.

Parmi les individus appartenant au halo, la plupart sont disponibles pour prendre un emploi sans faire les recherches nécessaires pour être compatibles comme chômeur (14,8 % des inactifs de 15 à 64 ans). Enfin, ceux qui souhaitent un emploi sans faire aucune recherche et n'étant pas disponibles (8,8 %) et ceux qui recherchent un emploi sans être disponibles (3,2 %) complètent ce halo.

De plus, le rapport du nombre de personnes dans le halo sur le nombre de chômeurs est de 0,65 en Guadeloupe quand il est de 0,75 en Martinique et de 1,09 en Guyane. Ce chiffre indique qu'en Guadeloupe une personne souhaitant un emploi se tourne plus vers le chômage que l'inactivité et explique le plus fort taux de chômage observé en Guadeloupe que dans les autres DFA.

Des jeunes peu en emploi car plus scolarisés

En Guadeloupe, le taux d'emploi des 15-64 ans est en moyenne de 48,1 % en 2014, soit 4,5 points de moins qu'en Martinique. La Guyane demeure le département qui offre le moins d'emploi (46,2 %).

Au cours de l'année 2014, seuls 11,1 % des Guadeloupéens de moins de 25 ans sont en emploi contre 13,1 % en Martinique et 16,6 % en Guyane. Ce chiffre s'explique par le fort taux de scolarisation des jeunes guadeloupéens par rapport à la Martinique et surtout à la Guyane. Enfin, bien qu'éloigné de l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes observé en Guyane (18,4 points), l'écart en Guadeloupe reste conséquent (7,3 points), ce qui place la Guadeloupe derrière la Martinique en termes d'égalité hommes femmes sur le marché du travail. Sur les 122 000 Guadeloupéens en emploi, 13,5 % se trouvent en situation de sous-emploi (*Définitions*) contre 6 % en France métropolitaine. Le temps partiel subi est plus de deux fois plus répandu (13,1 % contre 6 %).

2 Des jeunes particulièrement touchés par le chômage

Activité, emploi et chômage au sens du BIT en Guadeloupe

	Taux d'activité (%)	Taux d'emploi (%)	Taux de chômage (%)	Nombre d'actifs en emploi	Nombre de chômeurs	Nombre d'inactifs
Ensemble						
15 ans ou plus	50,8	38,8	23,7	123 700	38 300	156 800
15-64 ans	63,3	48,1	23,9	122 000	38 300	93 100
15-24 ans	25,3	11,1	56,3	5 300	6 900	36 100
25-49 ans	79,9	59,7	25,2	72 000	24 200	24 300
50-64 ans	61,4	52,8	13,9	44 700	7 200	32 700
Homme						
15 ans ou plus	54,5	42,6	21,8	60 800	17 000	65 000
15-64 ans	66,9	52,1	22,1	59 800	17 000	37 900
Femme						
15 ans ou plus	47,9	35,7	25,4	62 900	21 400	91 700
15-64 ans	60,3	44,8	25,6	62 200	21 400	55 100

Champ : Guadeloupe et France hexagonale.

Source : Insee, Enquête Emploi 2014.

Définitions

Un **chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)** est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Le **halo autour du chômage** est composé de personnes inactives au sens du BIT qui recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles ou souhaitent travailler mais ne recherchent pas d'emploi, qu'elles soient disponibles ou non.

Le **sous-emploi** recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent ou non un emploi (temps partiel subi). Sont également en sous-emploi les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude, en raison de chômage technique ou partiel par exemple.

Méthodologie

Une enquête rénovée

Depuis la dernière publication des résultats sur le 2^e trimestre 2013, l'enquête Emploi aux Antilles-Guyane a été rénovée en profondeur. La collecte a lieu désormais **en continu**, tout au long de l'année, et la taille de l'échantillon a été augmentée. Le questionnaire a fait l'objet d'une rénovation pour alléger et simplifier les questions et pour tenir compte des évolutions du marché du travail (recherche d'emploi via les réseaux sociaux par exemple) et de concepts dont les définitions internationales ont changé (halo et sous-emploi notamment).

En France métropolitaine, ces changements sont intervenus en plusieurs étapes, avec un passage à l'enquête en continu en 2003 ; mise en oeuvre en 2007 de l'interprétation communautaire des concepts d'activité ; rénovation du questionnaire en 2013 puis des modifications du questionnaire en 2008 et en 2013. La mesure des concepts d'activité au sens du Bureau international du travail est désormais conforme à celle préconisée par Eurostat, notamment pour les indicateurs de halo et de sous-emploi qui sont maintenant articulés avec la définition européenne. L'ensemble de ces changements ont tous été réalisés en 2014 dans les DOM (hors Mayotte).

Certaines reformulations du questionnaire en 2013 ont eu des effets sur les réponses d'une petite partie des personnes enquêtées, notamment pour des personnes dont la situation se situe à la frontière entre les catégories de chômage et d'inactivité. Le niveau du taux de chômage calculé avec le nouveau questionnaire est plus bas que celui calculé avec l'ancien questionnaire. De même, le changement de questionnaire entraîne une baisse de l'inactivité et une hausse du halo et une baisse de l'inactivité hors halo. Ces changements n'ont toutefois pas eu d'impact sur la répartition entre emploi et non-emploi. **Les résultats de l'enquête dans les DOM sont aujourd'hui complètement comparables à ceux de France métropolitaine et conformes aux définitions européennes. Ils sont dorénavant publiés tous les ans en moyenne annuelle.**

Pour en savoir plus :

- Treyens P-E., « Un taux de chômage de 22,3 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Guyane n°17, juin 2015
- Treyens P-E., « Un taux de chômage de 19,4 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Martinique n°17, juin 2015
- Le Grand H., Rivière J., « Un taux de chômage de 26,8 % en moyenne en 2014 », Insee Flash Réunion n°32, juin 2015



Insee
Mesurer pour comprendre

Insee Service régional de
Guadeloupe
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8211
© Insee 2015

